



**CONVOCATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Marsillargues, le 3 avril 2019.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal de la Ville de Marsillargues, qui se tiendra en Mairie, au 1er étage, salle Suzette GALAS.

- **Mercredi 10 avril 2019 à 18 h 00.**

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

ORDRE DU JOUR

Le Maire
Conseillère Départementale
Bernadette VIGNON



FINANCES

- 1- Subvention de fonctionnement 2019 accordée au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED)
- 2- Versement du forfait communal 2019 à l'école privée Sainte-Marie
- 3- Réaménagement de six prêts conclus avec le Crédit Agricole du Languedoc
- 4- Budget de la commune : Tarifs municipaux

RESSOURCES HUMAINES

- 5- Avenant n°6 a la convention de mise à disposition de services ascendant entre la CCPL et Marsillargues
- 6- Avenant n 3 a la convention de mise à disposition de services descendante entre la CCPL et Marsillargues
- 7- Désaffectation logement Ecole Jules Ferry
- 8- Modification du tableau des effectifs
- 9- Mise en place du compte épargne temps

INFORMATIONS DU MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL :

Décisions du Maire